

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/03/2026 - 6579 - 2022 B 06614 - 913 698 882 - 21 MARKET AVENUE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024		
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
ACTIF IMMOBILISE				
(I)	Capital souscrit non appelé			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL (II)			
ACTIF CIRCULANT				
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	171		171
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	500		500
	Autres créances	17		17
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES			
	Charges constatées d'avance	1 098		1 098
	TOTAL (III)	1 786		1 786
COMPTES DE RECULARISATION				
	Frais d'émission d'emprunt à éteiler			
	Primes de remboursement des obligations			
	Ecart de conversion actif			
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 786		1 786

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Capitaux Propres		
	Capital social ou individuel	500
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...	
	Ecart de réévaluation	
	RESERVES	
	Réserve légale	
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Autres réserves	
	Report à nouveau	(292)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(199)
	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
	Total des capitaux propres	8
Autres fonds propres		
	Produits des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
	Total des autres fonds propres	
Provisions		
	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
	Total des provisions	
DETTES (1)		
	DETTES FINANCIERES	
	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	
	Emprunts et dettes financières divers	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 477
	DETTES D'EXPLOITATION	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111
	Dettes fiscales et sociales	190
	DETTES DIVERSES	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	
	Total des dettes	1 778
Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 786
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		
(1) Dont dettes à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants, et solides créditeurs de banques et CCP		

3 MARS 2026

6,779

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 786 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de euros et un total **charges** de **199 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-199 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue (Biens)		
Production vendue (Services)		
Montant net du chiffre d'affaires		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes		9
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		190
Charges sociales du personnel		
Cotisations personnelles de l'exploitant		
Dotations aux amortissements :		
- sur immobilisations		
- charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux dépréciations :		
- sur immobilisations		
- sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation		199
RESULTAT D'EXPLOITATION		(199)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		
Opéra-comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	
	Perte supportée ou bénéfice transféré	
	De participations (3)	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Différences positives de change	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	Total des produits financiers	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées (4)	
	Différences négatives de change	
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	
	Total des charges financières	
	RESULTAT FINANCIER	
	RESULTAT COTANT AVANT IMPOTS	(199)
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Total des produits exceptionnels	
	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	Total des charges exceptionnelles	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)	
	PARTICIPATION DES SALARIES	
	IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	
	TOTAL DES PRODUITS	199
	TOTAL DES CHARGES	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(199)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 786 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de euros et un total **charges** de 199 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -199 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Stocks et en cours

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

PROCES VERBAL D'UNE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an 2025 et le 28 juin à 14 heures, l'associé de la société 21 MARKET AVENUE, SIREN 913 698 882 société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 500 Euros a entériné les décisions suivantes suite à une décision de l'associé unique tenue au siège social au 4 Place Maurice Schumann, 93360 Neuilly-Plaisance, conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts : est présents :

Monsieur Frédéric LUPO

Qui détient la totalité des parts sociales de la société, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, et conformément aux dispositions réglementaires et aux dispositions de l'article 15 des statuts, est tenue de proposer dans les 6 mois de la clôture de l'exercice une affectation du résultat.

L'assemblée est présidée par Monsieur Frédéric LUPO, Président, associé unique

Première résolution

Le Président Mr Frédéric LUPO, décide d'affecter au débit du compte report à nouveau la perte constatée de 199,33€ à l'issue de l'exercice clos au 31.12.2024, le solde Report à Nouveau présentant ainsi un solde négatif de 491,53€.

Cette résolution est entérinée intégralement.

Deuxième résolution

Le Président indique vouloir continuer l'activité de la société, en dépit des pertes constatées à ce jour représentant plus de la moitié du capital social, conformément à l'article 68 alinéa 1 de la loi sur les sociétés commerciales.

Cette résolution est entérinée intégralement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Monsieur Frédéric LUPO Président associé unique, président la séance.

